

ELECTIONS MUNICIPALES MARS 2020

CONSULTATION PAR L'ASSOCIATION AHVENIR DES CANDIDATS QUANT A L'INTEGRATION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LEUR PROGRAMME MUNICIPAL

Bonjour Jacques,

Tout d'abord, nous vous remercions de nous donner l'occasion de nous exprimer par le biais ce que questionnaire sur des sujets majeurs.

Ces élections vont se dérouler dans un contexte d'urgence environnementale. Le défi sera de taille, mais nous sommes prêts à le relever aux côtés des habitants.

Notre équipe est, entre autres, composée de personnes qui sont déjà investies, engagées dans l'écologie, ayant de l'énergie à revendre et n'auront pas peur de se retrousser les manches !

Ce défi, il faut le voir comme une opportunité, celle de revoir notre façon de penser, de faire, de consommer et plus généralement notre façon de vivre. Ce sera l'occasion de redynamiser le village, d'offrir une meilleure qualité de vie et plus d'activités.

Nous n'avons pas réalisé de réunions publiques, nous sommes allés vers les habitants et ils sont venus vers nous également. De ces échanges, il en est ressorti un réel besoin d'avoir la parole, de pouvoir dialoguer, d'échanger, d'être informé, d'apporter son aide, ses idées et proposer des projets. Cela a donc confirmé notre orientation de départ, à savoir travailler ensemble avec les habitants et instaurer une démocratie participative.

En parlant d'écologie, nous démontrerons le « concept d'écolonomie » : être écologique c'est également faire des économies pour les citoyens et la commune.

Un programme réfléchi donc, basé sur l'information, la formation, l'échange, la mise en place d'ateliers et de chantiers participatifs :

Mieux : informer, sensibiliser, soutenir et responsabiliser les habitants, les écoles, les agents municipaux et élus.

Bien vivre : l'écologie participative permet aussi de rassembler toutes les générations d'habitants de tous milieux sociaux, d'apprendre les uns des autres, de s'entraider, d'apporter du sens, du bonheur, de la fierté, de la bienveillance et de tisser des liens sociaux forts entre nous.

Nous n'attendons pas le 23 Mars pour se mettre au travail, nous sommes d'ores et déjà en relation avec des associations, professionnels et acteurs locaux, communes, tous prêts à échanger, partager et nous accompagner, il ne manquera donc plus que les habitants pour participer et apporter leurs idées et projets, nous sommes sûrs qu'ils seront nombreux.

Ensemble nous construirons le village durable de demain !

Voici à présent les réponses à vos questions, bonne lecture.

ENJEU : PERFORMANCE & TRANSITION ENERGETIQUE

Constats :

- Le chauffage et l'éclairage public représentent plus des ¾ de la facture énergétique des communes.
- Difficulté de réguler le confort thermique de certains bâtiments municipaux, notamment les écoles. En cause : la vétusté, des isolations peu efficaces et des agencements peu adaptés à l'usage.

Objectifs à atteindre :

- Réduire les dépenses énergétiques des bâtiments municipaux et de l'éclairage public
- Améliorer le confort thermique des écoles et autres bâtiments recevant des enfants
- Lutter contre la précarité énergétique des habitants au revenu modeste
- Sensibiliser la population au gaspillage énergétique
- Intégrer des énergies d'origine renouvelable dans le mix énergétique de la commune

Quelles actions proposez-vous ?

- Un accompagnement à la maîtrise et au gaspillage de l'énergie sera mis en place. Sans oublier les aides mises en place pour les rénovations énergétiques. Lors d'échanges, nous nous sommes aperçus que les habitants sont peu ou mal informés à ce sujet, mais aussi sont méfiants lorsqu'ils reçoivent l'information d'une personne ou entreprise tierce.
- Nous allons effectivement faire un état des lieux de la situation actuelle des bâtiments municipaux et écoles : bilan énergétique, identifier les bâtiments énergivores et leurs sources de déperdition, régulation du chauffage intelligente, étude thermographique des bâtiments. Tout ceci pour prendre les mesures nécessaires et adéquates pour atteindre notre objectif de réduction d'au moins 30% des consommations en énergie des bâtiments municipaux et écoles. Continuer la progression du passage de l'éclairage public au 100% LED (1 ampoule LED consomme beaucoup moins d'énergie qu'une ampoule classique et a une durée de vie beaucoup plus longue), arrêts des appareils, réglage intelligent du chauffage, continuer à installer des détecteurs de présence aux endroits stratégiques, etc.
- Développement des énergies renouvelables au sein de la commune, tant pour alimenter l'éclairage, le chauffage ou l'eau chaude sanitaire. Nous souhaitons que le développement des énergies renouvelables le soit en tant que projet participatif citoyen, nous proposerons donc aux habitants le désirant de s'inscrire dans ce projet.
- Passage de tous les contrats d'énergie vers des fournisseurs « verts ».
- Concernant l'éclairage public à lampe classique et LED, son fonctionnement se fait déjà grâce à une horloge astronomique pour l'allumage et l'extinction en fonction des heures de lever et coucher du soleil. L'intensité de l'éclairage LED est diminuée de 50% aux heures les plus creuses de la nuit pendant 5 heures. Sur l'éclairage classique, ce n'est pas possible de réduire l'intensité, c'est pourquoi nous tenons à développer l'éclairage public par des LED sur l'ensemble de la commune.
- Le groupement scolaire répondra aux dernières normes énergétiques en vigueur et sera alimenté par des énergies renouvelables.

- Nous documenterons tous les éco-gestes à faire dans une fiche de bonnes pratiques dans chaque structure et relayerons ces informations à destination des habitants.

ENJEU : MOBILITE & DEPLACEMENTS

Constats :

- o Le réseau des pistes cyclables est discontinu. Il est dangereux d'aller sur Seclin, Emmerin, Gondécourt, Wavrin ou vers Santes en vélo
- o Il est difficile de rejoindre les gares de Seclin ou Santes en transport en commun. Celles-ci pourraient pourtant permettre de rejoindre Lille en TER.
- o La commune n'est pas équipée de bancs et toilettes publiques, pourtant nécessaire au déplacement à pieds, notamment des personnes âgées ou non-véhiculées, pour leur permettre de rejoindre les commerces du village ou les centres culturels et sportifs.
- o Notre village dispose de nombreuses voyettes, certaines sont entretenues, d'autres plus ou moins abandonnées, voire interrompues par les activités agricoles (voir chemin du « bac de Wavrin à Seclin ») ; certaines pourraient être aménagées pour faciliter les déplacements pédestres, y compris en poussettes ou fauteuils roulants. Ces voyettes pourraient faire l'objet de plantations de haies favorables à la biodiversité, à la protection contre les pesticides.
- o La fréquence des bus se rendant sur Lille est insuffisante.
- o Certaines rues du village sont saturées le matin, rendant difficile le dépôt des enfants à l'école, ou même la traversée du village.
- o N'oublions pas que le transport est responsable de 29% des émissions de GES (gaz à effet de serre) en France (ATEE 2016), et parmi les transports, la voiture particulière pèse pour 54% !

Objectifs à atteindre :

- o Réduire l'usage de la voiture individuelle dans la commune et plus globalement dans la Métropole, au profit des modes de déplacement doux (vélo, VAE, trottinette, marche) ; pour les déplacements scolaires, professionnels des agents municipaux, domicile – travail mais également vers les commerces.
- o Intégrer cet aspect dans le projet de centre scolaire.

Quelles actions proposez-vous ?

- Nous allons faire une enquête publique pour connaître réellement les habitudes de transports des habitants (type de transports, destinations, jours et heures et leurs attentes en termes de transports) et consulter les communes voisines ainsi qu'une association dans la mobilité.

L'objectif étant de monter un dossier concret argumenté et pertinent (pistes cyclables, transports en commun) pour rencontrer la MEL et trouver des solutions. Toujours avec la MEL, identifier et travailler sur l'amélioration des déplacements à pieds.

- Aussi, nous informerons sur les transports existants. Là encore, au cours d'échanges, nous nous sommes aperçus que les habitants sont parfois peu ou mal informés concernant les possibilités de transports déjà existants. Un exemple avec la navette qui circule sur simple réservation du CHR à Houplin-Ancoisne jusque minuit.
- Nous prévoyons de mettre en relation les habitants afin de favoriser le covoiturage, car force est de constater que nous sommes nombreux à être seul dans notre véhicule pour se déplacer, mais aussi nombreux à aller dans la même direction notamment pour les trajets domicile-travail-domicile. Il existe déjà des applications de covoiturage pour y répondre, il ne manque plus que les zones de covoiturations et les « covoitureurs ». C'est donc sur ces points que nous allons travailler. Le covoiturage réduit non seulement les émissions de gaz à effets de serre, est économique et en plus apporte du lien social.
- La MEL incite et subventionne les mises en place d'espace de télétravail pour désencombrer les routes de la métropole lilloise. Nous avons déjà travaillé sur le sujet, nous étudierons l'ouverture d'un « tiers lieu » pour faciliter le travail dans cet espace. C'est un lieu pour le télétravail, mais aussi pour les travailleurs indépendants qui souhaitent renouer des liens sociaux plutôt que travailler chez eux, ou encore pour les personnes souhaitant un espace bureau proches de chez eux. Cet espace pourra aussi être un lieu d'apprentissage, de formation, de réunion, etc. En quelques mots, qu'est-ce qu'un tiers lieu ? C'est un espace collaboratif, ici de travail, d'apprentissage et de formations, qui permet en plus d'y travailler ou d'apprendre, de faire des rencontres, de créer des échanges et des interactions entre différents métiers, associations, habitants etc, de pouvoir accéder à internet, à un photocopieur, un espace de restauration, etc.
- Nous encouragerons et communiquerons les défis/événements sur la mobilité alternative comme par exemple « le challenge métropolitain du vélo ».
- Pour éviter les déplacements, nous lancerons des appels à projets pour installer des commerces dans le village, sans faire concurrence à ceux existants bien entendu, en s'assurant d'une gestion responsable socialement et écologiquement dans leurs fonctionnements. Une enquête publique sera effectuée pour connaître les souhaits des habitants sur ce sujet.
- Une enquête sera faite auprès des parents d'élèves. En effet, nous souhaiterions éviter les déplacements en voiture pour emmener les enfants à l'école, les stationnements et émissions polluantes aux abords de celles-ci, nous pensons donc à un système de pedibus, ou encore de « rosalie ». Les parents nous apporteront la réponse avec ce questionnaire.
- Concernant les bancs dans le village, nous proposerons des ateliers et chantiers participatifs avec les habitants afin d'en construire ensemble, en ciblant bien les emplacements avec eux. Sur le même principe, nous souhaitons mettre en place des chantiers participatifs avec les habitants pour l'aménagement des voyettes pour faciliter les déplacements.

ENJEU : UNE ALIMENTATION SAIN ET RESPONSABLE DE NOS ENFANTS

Constats :

- Trop peu de produits locaux et issus de l'agriculture biologique dans les assiettes des enfants
- Peu de prise en compte des régimes spéciaux de certains enfants dans les menus (végétarien, sans gluten etc ...)

Objectifs à atteindre :

- Augmenter la part de produits locaux et de produits bio dans les menus

- Proposer une offre plus variée de menus pour répondre aux besoins de certains enfants
- Faire de la pédagogie autour de l'alimentation : origine, production responsable, transformation, les circuits courts ...

Quelles actions proposez-vous ?

- Nous avons reçu notre première toque car nous sommes passés à 20% d'alimentation biologique au sein des cantines. C'est un bon début, mais nous considérons aussi que ce n'est pas suffisant. C'est pourquoi, nous souhaitons lors du prochain appel d'offres, augmenter la part des produits biologiques, locaux, de saison et de qualité dans les cantines.
- La cantine actuelle permet déjà de répondre aux régimes spéciaux et nous continuerons dans ce sens. La réservation des repas à la cantine et l'instauration du self ont permis de diminuer de manière significative le gaspillage alimentaire, c'est une grande satisfaction. Pour aller plus loin dans cette démarche, nous allons étudier comment gérer de la meilleure des façons les surplus alimentaires au profit du CCAS et des goûters des garderies (Loi Egalim).
- L'école et la cantine peuvent être des lieux d'apprentissage sur l'alimentation et l'origine des produits. En sensibilisant les enfants dans ces lieux, cela permettrait ensuite d'adopter des comportements alimentaires vertueux pour la santé et l'environnement. Les enseignantes font déjà un excellent travail d'enseignement et de sensibilisations sur ces divers sujets auprès de nos enfants et nous les en remercions beaucoup. Nous soutiendrons donc les écoles, avec leurs accords, dans ce sens pour faire plus de la pédagogie autour de l'alimentation (de saison, local, culture raisonnée, bio, circuits courts, permaculture, etc.), et organiserons des rencontres avec des acteurs du domaine.

ENJEU : QUALITE DE L'AIR EXTERIEUR & PESTICIDES

Constats :

- Certaines écoles à proximité immédiate des champs, sans protection périphérique.
- Nos enfants sont exposés aux émissions volatiles de pesticides de synthèse pendant les périodes d'épandage.

Objectifs à atteindre :

- Empêcher le contact entre les émissions de pesticides lorsque les enfants sont dehors (récréation, entrée & sortie de classe)

Quelles actions proposez-vous ?

- Nous abordions plus tôt dans le questionnaire, le souhait de pouvoir se déplacer autrement qu'avec l'automobile dans le but d'améliorer la qualité de l'air. Également avec nos actions sur la biodiversité développées ci-après.
- Plantation de haies anti-dérives, dont vous connaissez le procédé certainement, qui visent à faire une barrière naturelle entre deux zones. Nous planterons donc ces haies anti-dérives entre les surfaces agricoles et les écoles. Mais aussi entre la plateforme de compostage et les habitations, qui peut incommoder les riverains, mais nécessaire pour « nourrir » les sols.
- Nous rencontrerons les agriculteurs et échangerons ensemble afin de trouver la meilleure solution, nous insistons sur le « ensemble ». Houplin-Ancoisne s'étendant sur les champs captants (concernant ce point, nous informerons également les habitants sur la définition et sa fonction), la culture y est réglementée comparativement à une culture traditionnelle. Nous avons la chance de

cohabiter avec des agriculteurs responsables et fiers de leurs métiers, nous sommes convaincus que par ce dialogue, nous trouverons la meilleure solution pour nos enfants.

- A terme, lorsqu'ils seront à remplacer, les véhicules municipaux seront remplacés par des véhicules très peu polluants.

ENJEU : QUALITE DE L'AIR INTERIEUR (BATIMENTS ACCUEILLANT DU PUBLIC)

Constats :

- o Nos enfants passent une grande partie de leur temps dans des lieux clos, comme les écoles et la maison. Et l'air n'y est pas toujours de bonne qualité, en raison de sources potentielles de pollution telles que : appareils à combustion, matériaux de construction, produits de décoration (peinture, colles, vernis...), meubles, activité humaine (tabagisme, produits d'entretien, bricolage, cuisine...).
- o Une mauvaise qualité de l'air peut favoriser l'émergence de symptômes tels que maux de tête, fatigue, irritation des yeux, du nez, de la gorge et de la peau, vertiges ainsi que des manifestations allergiques et de l'asthme.
- o La loi portant engagement national pour l'environnement a rendu obligatoire la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant un public sensible (articles L. 221-8 et R. 221-30 et suivants du code de l'environnement). Les établissements concernés sont notamment ceux accueillant des enfants.
- o Le décret n° 2015-1000 du 17 août 2015 a fixé les échéances suivantes : 1er janvier 2018 pour les écoles maternelles, élémentaires et crèches, 1er janvier 2020 pour les accueils de loisirs et les établissements d'enseignement du second degré et 1er janvier 2023 pour les autres établissements.

Objectifs à atteindre :

- o Réduire les sources potentielles de pollution de l'air intérieur dans les écoles et bibliothèque (meubles, alternatives aux produits toxiques ...).
- o Mesurer et surveiller la qualité de l'air dans ces bâtiments.
- o Sensibiliser les habitants à la qualité de l'air dans leur maison et aux bonnes pratiques à suivre.

Quelles actions proposez-vous ?

- Comme vous le savez l'air intérieur peut être plus pollué que l'air extérieur jusqu'à 5 à 7 fois plus, pourtant nous pourrions penser être à l'abri lorsque nous sommes à l'intérieur d'un bâtiment. Là encore, nous pensons que beaucoup de choses ne sont pas mises en place à cause du manque d'informations. Une nouvelle fois, ce sujet fera partie des réunions d'informations sur comment améliorer la qualité de l'air intérieur.

- Nous avons également réfléchi à mettre en place des ateliers pour confectionner ses propres produits ménagers, c'est non seulement sain pour la santé, écologique et très économique.
- Nous exigerons le recours à des matériaux/produits à faibles empreintes environnementales (en faisant le choix de produits dont les composés organiques volatiles soient étiquetés A+) et sains lors de l'entretien des locaux, de travaux, de rénovations, de constructions, d'appels d'offres publics...
Nous ferons une phase de tests d'utilisation de produits naturels et intégrerons également des plantes dépolluantes au sein des bâtiments. Nous pourrions observer les résultats de ces mesures en réalisant des tests.
- Nous documenterons tous les gestes à faire dans une fiche de bonnes pratiques dans chaque structure, et relayerons ces informations sur internet à destination des habitants.

ENJEU : UNE UTILISATION RESPONSABLE DES RESSOURCES

Constats :

- o En moyenne un habitant français produit 568 kg de déchets par an ! Dont 51% de déchets qui finissent incinérés ou stockés Nous sommes bien loin de l'objectif des 65% de déchets recyclés en 2025 (Loi pour la transition énergétique pour la croissance verte de 2015).
- o Les activités administratives et scolaires sont génératrices de déchets (papier, déchets de cantine, emballages, fournitures, consommables d'impression ...), et, ceux-ci sont encore trop peu recyclés.
- o Des opérations de nettoyage de la nature organisées partout en France, y compris sur la commune, mais qui n'attire malheureusement pas les foules ...
- o Des mégots Des mégots ... et encore des mégots partout sur la voie publique et devant les écoles !
- o De nombreuses villes sont déjà engagées dans les démarches « zéro waste », à l'image de Roubaix et de Croix dans la MEL ... et des initiatives individuelles méconnues de parents d'enfants et d'instituteurs sur la commune d'Houplin-Ancoisne ...

Objectifs à atteindre :

- o Réduire les gaspillages
- o Favoriser la réutilisation
- o Réduire la production de déchets à la source et s'engager dans la démarche Zéro Waste
- o Sensibiliser les habitants aux bons gestes : donner, vendre, réparer, composter, réutiliser Et en dernier recours, jeter mais dans les bonnes poubelles (et pas sur la voie publique)

Quelles actions proposez-vous ?

- Il est vrai que le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas, mais il est aussi vrai que s'il est produit, que pouvons-nous en faire ? Nous informerons, sensibilisons et formerons les

habitants, les écoles (avec leurs accords), agents municipaux et élus à la valorisation des déchets : compostage, tri, points de collectes, réduction des déchets, réparation (repair café par exemple), réemploi (recyclerie, ressourcerie), don (CCAS, voisins, etc), troc (plateforme en ligne, entre habitants, etc), vente (en ligne, vide grenier, ...). Les possibilités sont multiples pour donner une « seconde vie » à un déchet.

- Nous installerons des composteurs, notamment au niveau des cimetières. Lors de nos réunions d'informations ou ateliers ouverts aux habitants, nous en profiterons pour aborder le sujet du compostage, comment bien le faire, pourquoi le faire et la fabrication d'un composteur à partir de récupération de bois ou autres matériaux.
- Nous avons déjà mis en place et vous-même Ahvenir, des récupérations comme par exemple les bouchons, les stylos, les sapins, etc. Nous continuerons à développer le système de récupérations à destination des associations.
- Nous développerons le système de tri dans la commune afin de faciliter à faire le bon geste.
- Une entreprise extérieure enlève les papiers dans notre enceinte, afin de leur donner une seconde vie. Nous étendrons ce même système à d'autres déchets, mais le but premier est de les limiter.
- Avec l'accord des écoles, nous continuerons et accentuerons notre soutien à les soutenir à la formation ludique et pédagogique des élèves au tri des déchets au sein des écoles et des cantines. Une première réunion de formation est prévue le 26 Mars prochain). Ils pourront ainsi transmettre cet enseignement à la maison.
- Nous souhaitons sortir du jetable et du plastique au sein des bâtiments municipaux et lors de manifestations publiques. Des solutions alternatives existent.
- Les écoles sont déjà investies dans cette démarche, elles suggèrent par exemple d'éviter les déchets lors de sorties scolaires et ont autorisé les enfants du conseil municipal à déposer des cartons pour récupérer les bouchons, stylos, pour les associations. Avec leurs accords, nous les soutiendrons également sur ce point.
- Le conseil municipal des enfants a pris la décision d'interdire de fumer aux abords des écoles. Nous ne pouvons que les féliciter d'avoir pris cette décision, forte de raison et de sens à un si jeune âge. Les affichettes qu'ils ont mis en place ont disparu malheureusement. Ils n'abandonneront pas, nous travaillerons sur une solution à long terme avec les enfants du conseil municipal. Ils ont également sensibilisé sur les déchets, les récupérations pour les associations. Nous les soutiendrons et accompagnerons dans leurs démarches.
- Nous avons commencé à relayer sur les panneaux d'affichages l'information qu'un mégot jeté, engendrait la pollution de 500l d'eau. Nous réitérons cette information autant de fois qu'il le faut et sensibiliserons également sur ce point lors de réunions publiques d'informations comme prévues précédemment, en expliquant le cheminement d'un mégot jeté au sol pour que chacun puisse prendre conscience de l'impact de ce geste qui peut paraître « anodin ».
- Nous vous remercions beaucoup pour votre implication dans le ramassage des déchets dans le village, les habitants qui y participent, ainsi que les écoles, qui chaque année, répondent présents. Vous pourrez toujours compter sur nous pour relayer l'information, participer à celle-ci et organiser d'autres.
- Nous nous engagerons dans la démarche « Zero Waste » (zéro déchet). Nous mettrons en place un défi zéro déchet dans la commune, en espérant que les familles volontaires, entreprises et commerces soient les plus nombreux possibles !
- Nous privilégierons des entreprises engagées dans la gestion des déchets.
- Toutes ces mesures permettront de limiter une fois de plus l'impact de notre village sur l'environnement, en évitant l'enfouissement de nombreux déchets, ou leurs incinérations.

Une ressource nécessaire à la vie, qui n'est pas abordée ici, est l'eau, pour laquelle il est également extrêmement important d'agir.

La restriction d'eau a marqué l'année 2019 d'Houplin Ancoisne. Cette restriction a duré neuf mois et demi et nous sommes toujours en vigilance jusque mi-Avril 2020, car la situation n'est toujours pas satisfaisante malgré les efforts, nous en profitons d'ailleurs pour remercier tous les habitants qui ont suivi cette mesure.

L'eau est aussi un enjeu majeur sur lequel nous allons nous pencher et fera donc partie des points sur lesquels nous sensibiliserons et accompagnerons les habitants, les écoles (avec leurs accords), les agents municipaux et élus afin de leur donner les gestes pour diminuer l'utilisation d'eau.

Nous nous sommes fixés l'objectif de réduire d'au moins 30%, les consommations en eau des bâtiments municipaux et écoles. Pour cela, nous allons mettre en place des « réducteurs-mousseurs » d'eau sur les robinets qui permettent de faire des économies d'eau, sans oublier les chasses d'eau sur lesquelles nous interviendrons par des réglages quand cela est possible ou tout simplement en insérant un leste pour limiter la quantité d'eau tirée.

Également, avec un spécialiste de la récupération d'eau de pluie que nous avons déjà rencontré, nous allons étudier un système de récupération d'eau de pluie pour minimiser le recours à l'eau des bâtiments municipaux et l'arrosage des espaces verts.

Enfin, les plantes, fruitiers, arbustes, arbres, haies, que nous planterons seront des espèces locales résistantes, nécessitant un faible besoin en eau.

ENJEU : LA BIODIVERSITE

Constats :

- La biodiversité est en danger dans le monde entier. C'est le cas aussi dans notre pays et notre région : dans les départements du Nord et du Pas de Calais une espèce d'oiseau nicheur sur deux est menacée (<https://gon.fr/gon/wp-content/uploads/2017/12/gon-liste-rouge-des-oiseaux-nicheurs-du-nord-pas-de-calais.pdf>).
- 75 % de la production mondiale de nourriture dépend des insectes pollinisateurs et ces populations d'insectes connaissent un recul important.

Objectifs à atteindre :

- Augmenter les plantations d'arbres, arbustes, haies dans le village (voir l'enjeu des mobilités) ;

Quelles actions proposez-vous ?

- La biodiversité est un vaste sujet sur laquelle nous avons plusieurs propositions, à savoir un appel à projet pour la venue d'un apiculteur pour augmenter la pollinisation, la mise en place de zones de prairies fleuries, la plantation (essences locales, résistantes et non allergisantes) de haies, de haies anti-dérives, d'arbres, et de fruitiers dans la commune. Afin de sensibiliser et impliquer les habitants et enfants dans cette démarche, nous ferons encore une fois des réunions d'informations, mais organiserons aussi des chantiers participatifs et ferons appel aux associations. Nous pourrions bien sûr compter également sur les employés municipaux qui font du bon travail.
- Depuis deux ans, le pôle environnement est récompensé dans le concours des villages fleuris, nous continuerons dans ce sens afin d'essayer d'obtenir notre première fleur.
- Nous avons prévu de réaliser avec les petits et les grands, un atelier pour fabriquer par exemple des « bombes » à graines, des hôtels à insectes, des nichoirs, etc, toutes les propositions des enfants et habitants pour favoriser la biodiversité.
- Nous mettrons en place un permis de végétaliser les pas de portes, les chemins, les rues, les quartiers.

- Nous installerons un moteur de recherche solidaire sur les ordinateurs municipaux pour soutenir les associations à la plantation d'arbres.

ENJEU : LA POLLUTION ELECTRO-MAGNETIQUE

Constats : la multiplication des sources de pollution par les rayonnements électromagnétiques constitue un légitime souci pour nombre de nos concitoyens. Une étude de l'ANSES de 2016 pointe les "possibles" conséquences des expositions électromagnétiques émanant des antennes sur les jeunes enfants " *Exposition aux radiofréquences et santé des enfants* " ; on y relève une possible incidence sur les fonctions cognitives, sur le bien-être, et un petit aparté sur la rubrique cancérogénèse : " *Dans la mesure où les tumeurs de l'enfant ne sont pas comparables aux tumeurs de l'adulte, les conclusions du rapport de 2013 montrant un effet limité des radiofréquences chez l'adulte sont difficilement extrapolables à l'enfant. Ceci ne permet cependant pas d'exclure que les enfants exposés ne développeront pas de tumeurs ultérieurement.*"

Que proposez-vous pour que, à l'intérieur des classes, et venant de l'extérieur (en particulier les antennes relais) l'exposition aux rayonnements soit le plus limité possible ?

- La pollution électro-magnétique est présente partout autour de nous. Même si vous éteignez tout chez vous, vous pouvez être touché par les ondes des voisins. Les effets des ondes électro-magnétiques feront également l'objet d'une sensibilisation auprès des habitants.
- École « sans ondes » : recours ponctuel au wifi s'il n'y pas de possibilité d'utiliser un câble en fonction du travail ou de l'activité, extinction du wifi en dehors de cet usage particulier, et avant l'arrivée des élèves, et après leurs sorties de la garderie/étude.
- Installation de prises RJ45 pour éviter le recours au wifi.
- Privilégier les téléphones filaires.
- Des mesures seront réalisées concernant la proximité de l'antenne relais, afin de s'assurer que nos enfants et l'ensemble du personnel scolaire puisse travailler et apprendre en toute sécurité pour leurs santé. Des études ont montré que le champ est plus important à 280 mètres, qu'au pied d'une antenne relais. Nous nous en assurerons en réalisant des mesures, le résultat de ces mesures entrainera les mesures adéquates nécessaires.

Nous sommes bien conscients de l'enjeu écologique actuel, nous prendrons nos responsabilités au sein de la commune et nous vous remercions de nous avoir donné la chance de pouvoir nous exprimer sur ces sujets.

Bien à vous,

L'équipe «Houplin Ancoisne Ensemble, Continuons !»